

Réf: Dossier N° 121294

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IDEAL TAPISSERIE ET SERVICES » en abrégé « ITAPS »

Siège social Abidjan, Yopougon, ZONE INDUSTRIELLE, Lot 140, Ilot 56

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/04/2022 , et enregistrés au CEPICI le 30/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IDEAL TAPISSERIE ET SERVICES » en abrégé « ITAPS »

Objet :

- Tous travaux de tapisserie,
- Placement de moquettes et de rideaux,
- Fournitures de bureau,
- Bâtiments,
- Construction en métallique et Menuiserie,
- Fourniture de pièces auto,
- Transport et logistique,
- Services divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ZONE INDUSTRIELLE, Lot 140, Ilot 56

Dirigeant(s) : M ABOU OUATTARA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-05914 du 04/07/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°29586/GTCA/RC/2022 du 04/07/2022

